4 / / MAI / / 2022

JOURNAL DU CND

LE CONSEIL NATURE & DÉVELOPPEMENT DU LYCÉE COURS NOTRE DAME

Un logo pour un collectif nouveau

Être vus & reconnus

COLLECTIF CND

Lorsque nous nous sommes lancés dans l'aventure des éco-délégués, la première étape a été de nous choisir un nom de collectif ainsi qu'un logo en adéquation avec notre lycée. L'idée de reprendre l'acronyme CND et d'en faire découler trois mots clés et représentatifs de nos projets a été une évidence. Aussi, le Conseil Nature & Développement nous a semblé juste. Conseil car il ne s'agissait pas d'imposer quoi que ce soit ; nous souhaitions sensibiliser, prévenir, montrer l'exemple mais certainement pas obliger. On le sait, pour qu'un message soit compris, il faut du temps, du respect et de la tolérance. Nature, cela va de soi, parce que tout ce qui nous anime au travers de ce collectif est lié à elle dans toutes ses dimensions. Enfin, Développement, car restons humbles, nous savions pertinemment que nos actions et nos projets prendraient du temps et qu'une année ne suffirait pas à leur faire voir le jour. Il y avait également la notion de transmission. Ce collectif naissait en 2021 et nous espérions qu'il ait une longue vie au sein du lycée.

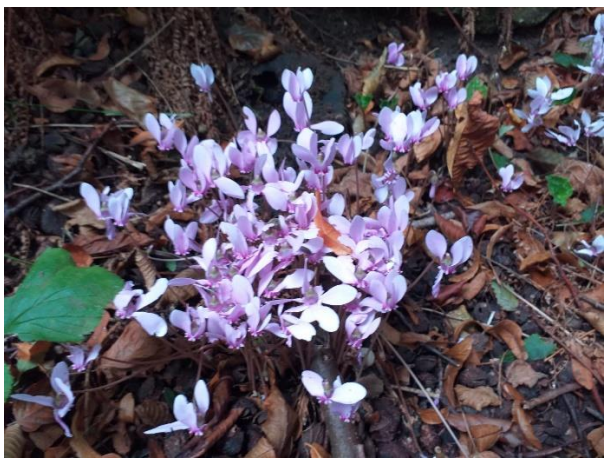

Le parc des Sœurs de notre Communauté de Notre Dame de Fidélité.

Défi 1 : le parc, un refuge pour la faune et la flore

COLLECTIF CND

Nous avons la chance d'étudier dans un cadre magnifique où la nature nous entoure en permanence. Arbres, fleurs, animaux, insectes, le parc qui se situe sur le site du lycée Cours Notre Dame à Douvres la Délivrande abrite bon nombre d'espèces qui y trouvent un abri pour y croître et y demeurer. Par chance, au sein de notre équipe, nous comptons un membre d'une association chargée de la protection des oiseaux, le GONm : Groupe Ornithologique Normand. Cette association a pour vocation de créer des refuges pour les oiseaux afin de favoriser la préservation de certaines espèces en danger sur nos territoires. Ce fut notre point de départ. Pourquoi ne pas créer un refuge dans notre refuge ? Il nous semblait particulièrement intéressant de lancer les actions de notre collectif autour d'un projet qui associerait l'ensemble des membres de la communauté éducative avec des partenaires extérieurs.

Être vus, faire parler de nous, s'inscrire dans un processus de transmission sur le long terme, œuvrer pour que l'Histoire de notre congrégation continue, voilà, entre autres, les opportunités que ce projet nous offrait. Il nous a donc fallu identifier les diverses étapes de notre plan d'action et dans le cadre d'un collectif constitué d'élèves de tous niveaux, il n'a pas été simple de dégager du temps dans nos plannings respectifs. Pour autant, la fête de Noël a été l'occasion pour nous d'un premier échange informel avec les Sœurs de notre communauté pour leur parler de notre premier défi. Elles se sont montrées particulièrement enthousiastes. Aussi, le début d'année 2022 nous a permis de passer à la seconde étape à savoir : la signature du bulletin d'adhésion à l'association du GONm ainsi que la signature de la convention de création de notre refuge. D'ici la fin de l'année scolaire, nous accueillerons donc au lycée des bénévoles du GONm qui coordonneront la mise en place du refuge.

AGIS DE FAÇON QUE LES EFFETS DE TON ACTION SOIENT COMPATIBLES AVEC LA PERMANENCE D'UNE VIE AUTHENTIQUEMENT HUMAINE SUR TERRE, HANS JONAS.

JOURNAL DU CND

ENGAGEMENTS

Se responsabiliser.

Être responsable, c'est savoir anticiper, c'est planifier, c'est œuvrer pour autrui.

COLLECTIF CND

La création du refuge au sein du parc du lycée Cours Notre Dame a pris du temps. Car, au-delà des accords multiples nécessaires à la réalisation de notre projet, il s'agissait d'avoir pleinement conscience de ce que cela impliquait. En effet, être à l'origine de cette action, c'est engager sa responsabilité. Cela ne se résume pas à relever un défi dans le cadre d'un concours qui nous lie à d'autres établissements engagés pour la question écologique. Cela signifie que, par notre action, nous allons favoriser la présence d'oiseaux ainsi que leur reproduction. Nous le savons, la nature est un système. Aussi, par voie de conséquence, créer un habitat pour les oiseaux c'est aussi donner l'impulsion à d'autres espèces sauvages associées. C'est donc avoir pleinement conscience du fait que plantes, insectes et mammifères trouveraient un espace propice à leur développement. C'est donc accepter de gérer un nouvel espace complexe et de s'assurer que cette gestion ne tombe pas en désuétude une fois l'année scolaire achevée. La mission principale de notre collectif d'éco-délégués en cette fin d'année scolaire est de communiquer davantage sur nos actions pour solliciter de nouvelles adhésions à notre groupe, de nouveaux engagements et des relais.

https://www.gonm.org

Arbre dans le parc du lycée CND.

Article 1 : Le GONm s'engage :
- à proposer le nom d'un adhérent référent, « le correspondant », qui peut visiter le refuge une fois par an en compagnie du signataire de la convention si celui-ci le désire. Au cours de cette visite, une liste d'oiseaux est dressée à titre d'information. À la demande, des commentaires peuvent être ajoutés à la liste qui sera fournie sur papier ou par courrier électronique.

[*Correspondant*:.....]
- à fournir gratuitement un panneau portant la mention « refuge » et le logo du GONm si la demande en est faite (des panneaux supplémentaires peuvent être achetés).

Article 2 : Le signataire de la convention s'engage :
- à adhérer à l'association (adhésion par année civile);
- à favoriser la vie sauvage sur tout ou partie de sa propriété chaque fois que cela sera possible par des choix de gestion respectueux des habitats concernés.

Article 3 :
La convention signée entre les deux parties entrera en application à la date de signature.

Article 4 :
Cette convention est conclue pour une année renouvelable par tacite reconduction. Elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre partie dans le délai d'un mois avant l'expiration de l'année civile en cours.

Extrait de la convention de la création du refuge.

PETIT À PETIT, L'OISEAU FAIT SON NID…

Des petits défis pour que l'écologie soit au cœur de la vie lycéenne

COLLECTIF CND

Bien que nous nous sommes focalisés sur la création de notre refuge, d'autres actions ont été menées au sein du collectif CND.

- ✓ L'identification d'un lieu et la création d'un bureau a été pour nous une étape importante. Constitué de meubles d'occasion dénichés dans le sous-sol de notre lycée, décoré par l'installation de l'exposition Objectifs de développement durable du réseau Canopé, ce lieu, malheureusement pas toujours respecté par nos camarades, a été le point focal de notre collectif.

- ✓ La mise en place d'un distributeur de protections hygiéniques dans les toilettes des femmes a également été une de nos actions.

- ✓ La gestion des déchets est également un élément qui a fait partie de notre réflexion. Nous avons observé que seuls des sacs gris permettaient de jeter les ordures. Le foyer de l'établissement est un lieu dans lequel beaucoup d'élèves déjeunent sur le temps de pause méridienne. Les élèves consomment des aliments conditionnés dans du plastique ou du carton essentiellement. Aussi, nous avons fait la demande que des sacs jaunes soient mis à disposition des élèves pour favoriser le tri sélectif.

Donnez leur envie de bien faire et vous aurez tout gagné, Mère Sainte Marie, Fondatrice du lycée CND.

JOURNAL DU CND

DE NOUVEAUX HORIZONS

La musique adoucit les mœurs

COLLECTIF CND

Nous sommes attachés à notre lycée. L'une de ses particularités est qu'il est constitué de peu d'élèves, 340 pour cette année 2021-2022. Il règne au sein du CND une ambiance familiale. Quelle que soit notre classe, quel que soit notre rôle au sein de la communauté éducative, on se connaît. Aussi, il était essentiel pour nous de garder en tête cet ancrage à notre culture d'établissement et de concilier nos envies de projets avec l'histoire de nos locaux. Nous devons notre second défi majeur d'éco-délégués au groupe de musique du CND ainsi qu'à une drôle de synchronicité.

Les musiciens jouent dans l'amphithéâtre de l'établissement sur les temps off de la journée. Depuis plusieurs semaines, la vie scolaire du lycée CND avait sensibilisé les élèves au respect des locaux et avait souhaité interdire l'accès à l'amphithéâtre faute de respect des lieux. Après quelques négociations, il avait été convenu que seuls les musiciens pouvaient se rendre dans l'amphithéâtre et que cet accès se ferait en toute discrétion. Cela nécessitait donc de passer par le couloir de l'administration, par la porte des coulisses. C'est en passant par ce chemin que les musiciens ont découvert un vieux piano (voir photo). Ce piano appartient aux Sœurs de notre congrégation et est non utilisable car cassé. Quel dommage que de le laisser prendre la poussière !

Aussitôt, la réhabilitation de ce vieil instrument de musique est apparue comme un projet crédible d'éco-délégués. Ce projet a le mérite d'être écologique puisqu'à défaut d'investir potentiellement dans un instrument neuf, nous offrons une seconde vie à un objet ancien. De plus, nous faisons potentiellement appel à des partenaires locaux pour nous aider à réparer ce piano, favorisant ainsi le circuit court. Enfin, ce projet est l'occasion pour nous de partager l'histoire de notre lycée, de rappeler les origines de sa création et de favoriser les liens intergénérationnels. En effet, les Sœurs de notre congrégation religieuse sont les propriétaires de cet instrument. Nécessairement, il nous fallait obtenir leur accord pour le réhabiliter et il nous semblait évident que, dans le cadre de cet accord, nous les inviterions à venir sur notre site pour nous rencontrer.

Actuellement, voici où nous en sommes dans notre projet :

- ✓ Le groupe de musiciens a envoyé une lettre expliquant leur projet aux Sœurs de la communauté qui leur ont répondu favorablement.
- ✓ Notre collectif doit à présent rencontrer la chef d'établissement afin d'échanger autour du financement de notre projet. En effet, nous souhaiterions profiter de notre journée Carnaval du 24 mai pour organiser une vente de gâteaux au profit de la réhabilitation du piano.
- ✓ Nous avons en parallèle pris contact avec une entreprise qui vend et répare des instruments. Elle se situe à Caen.

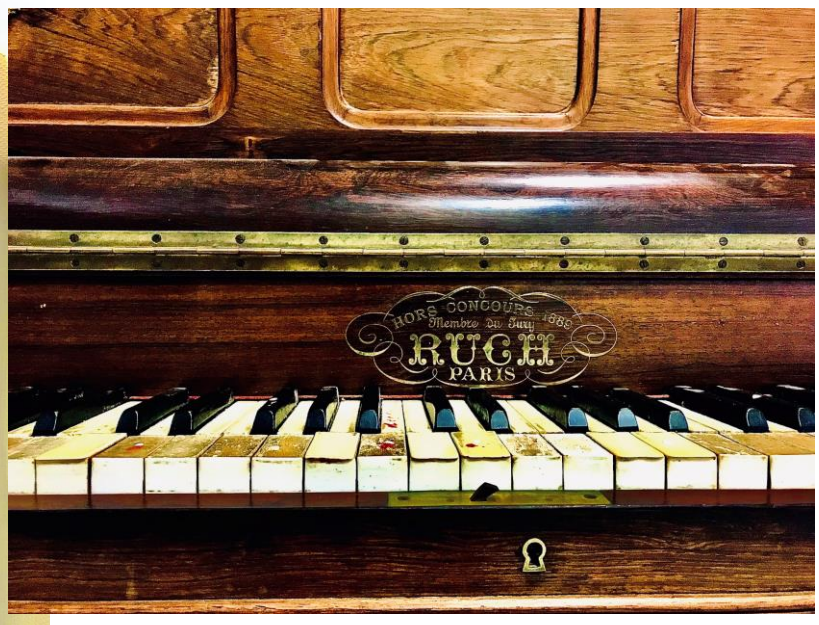

Le collectif CND

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !" Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part".

Pierre Rabhi.